

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : 2 775 680

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : 99 02706

⑤1 Int Cl⁶ : B 67 D 3/02

①2

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 04.03.99.

③0 Priorité : 04.03.98 DE 19809142.

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 10.09.99 Bulletin 99/36.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Ce dernier n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : ZAPP PHILIPPE — FR.

⑦2 Inventeur(s) : ZAPP PHILIPPE.

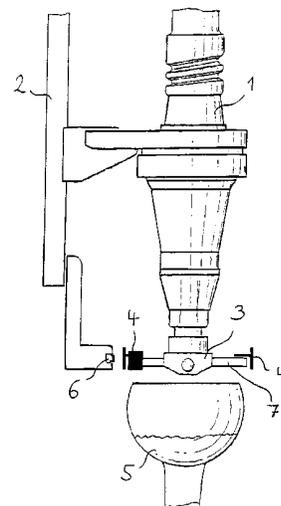
⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : CABINET NETTER.

⑤4 DISPOSITIF DE DOSAGE POUR BOISSONS.

⑤7 Dispositif de dosage comprenant un doseur (1) pour verser un volume de boisson déterminé dans un verre (5).

Un barrage photo-électrique (6) associé à une bague réfléchissante (4) est activé lorsque le doseur est commandé pour remplir un verre et produit des signaux électriques qui sont transmis à un dispositif de traitement.



FR 2 775 680 - A1



Dispositif de dosage pour boissons

5 État de la technique

La présente invention concerne un dispositif de dosage pour boissons, en particulier pour spiritueux avec un doseur lié à un raccord pour débiter un volume de liquide déterminé, 10 comportant une chambre de dosage, un dispositif de fixation pour un goulot de bouteille et un système de commande du remplissage d'un verre.

Des dispositifs de dosages mécaniques pour boissons sont 15 connus dans lesquels une bouteille est fixée la tête la première. Une valve avec un système de commande se trouve au-dessous de ces dispositifs de dosages laquelle sera ouverte par un verre qui est poussé verticalement en haut pour débiter le volume de boissons qui se trouve dans la chambre 20 de dosage.

Le dispositif entier est fixé à un raccord. Il n'y a pas de contrôle ni de comptage du nombre des débits avec ces doseurs 25 mécaniques, "classiques", comme sont en outre des doseurs électroniques avec lesquels on peut enregistrer chaque débit et avec lesquels on peut choisir un volume de liquide particulier. Ces doseurs sont souvent connectés directement à la caisse par un ordinateur.

30 Il est désavantageux que pour ces doseurs électroniques l'encombrement est élevé ainsi que les coûts par rapport aux dispositifs classiques et qu'il y a un grand renfort d'installation.

35 Avantages de l'invention

Le dispositif de l'invention avec les caractéristiques selon la revendication 1 a l'avantage qu'il combine les avantages d'un dispositif de dosage électrique avec l'avantage que 40 quelconque doseur mécanique est équitable plus tard avec le

dispositif de l'invention aux coûts modérés. Au système de commande (valve) d'un dispositif de dosage mécanique bien connu sur le marché une bague par exemple en matière plastique peut être attachée. Un barrage photo-électrique qui se
5 trouve au raccord du dispositif en face de la bague est mis en action lorsque soit le dispositif de dosage pour boissons est commandé pour remplir un verre, soit la bouteille est enlevée pour la changer ou pour nettoyer le dispositif.

10 Selon un mode de réalisation avantageux de l'invention la bague a une surface lumineuse ou brillante qui permet le fonctionnement du barrage photo-électrique. La bague peut être fabriquée d'une matière différente, elle peut être une bague qui enveloppe le doseur en partie ou complètement et
15 elle peut avoir différents moyens de fixation selon le modèle du dispositif de dosage existant.

Selon un mode de réalisation avantageux de l'invention le barrage photo-électrique est une barrière infra-rouge.

20

Selon un mode de réalisation avantageux de l'invention deux signaux différents peuvent être créés avec le barrage photo-électrique. Le premier signal (par exemple interruption
25 courte du barrage) signifie la commande du dispositif de dosage pour remplir un verre avec une boisson. Le second signal (par exemple interruption longue du barrage) signifie le changement de la bouteille ou le nettoyage du dispositif. Un avantage essentiel de l'invention est qu'il y a plusieurs fonctions d'un seul moyen qui est fixé au dispositif déjà
30 existant, sans contact avec le doseur ou son système de commande.

Selon un mode de réalisation avantageux de l'invention il y a un dispositif (ordinateur par exemple) pour le traitement
35 et l'enregistrement des signaux électriques créés par le barrage photo-électrique. Cela permet une connexion directe à une caisse pour le calcul des prix des boissons et pour une facturation à la fin d'un jour par exemple.

D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention ressortiront de la description suivante d'un mode de réalisation particulier.

5 Dessin

Un mode de réalisation particulier est présenté par le dessin composé de la figure 1.

10 Fig. 1 montre une représentation simplifiée d'un dispositif de dosage.

Le doseur mécanique 1 est fixé à un raccord 2 et il a un système de commande 3 à son côté bas lequel est actionnable
15 en direction verticale. Au bras 7 du système de commande 3 il y a une bague 4. Pour remplir un verre en ouvrant la valve du dispositif de dosage 1 un verre 5 est poussé du côté bas contre les bras 7 du système de commande. Le volume de
20 boisson dans la chambre de dosage du doseur 1 est versé dans le verre 5 et la chambre de dosage elle-même est remplie en même temps pour le prochain verre. Un barrage photo-électrique 6 qui est fixé à un raccord 2 est mis en action lors de la commande du doseur 1 ou encore lors d'un changement de la
25 bouteille. Le signal électrique créé par le barrage photo-électrique 6 est envoyé à un dispositif pour le traitement et l'enregistrement des signaux qui n'est pas représenté sur le dessin. Les signaux sont différents selon la durée de l'interruption du barrage photo-électrique 6 (un signal signifie changement de bouteille, l'autre signal signifie
30 remplissage d'un verre).

Toutes les caractéristiques présentées dans la description, les revendications et les dessins peuvent être seules ou combinées les unes avec les autres essentielles pour l'inven-
35 tion.

Revendications

1. Dispositif de dosage pour boissons, en particulier pour spiritueux avec un doseur (1) lié à un raccord (2) pour
5 débiter un volume de liquide déterminé, comportant une chambre de dosage, un dispositif de fixation pour un goulot de bouteille et un système de commande (3) du remplissage d'un verre (5), caractérisé en ce que le système de commande a une surface arrangée transversale à la direction d'élévation du doseur, qui sert de réflecteur et que le raccord a un
10 barrage photo-électrique (6) concourant avec le réflecteur.
2. Dispositif de dosage selon la revendication 1, caractérisé en ce que la surface qui sert de réflecteur est aménagée
15 à une bague (4) enveloppant au moins en partie le doseur.
3. Dispositif de dosage selon la revendication 2, caractérisé en ce que la bague est en plastique, métal ou matière analogue.
20
4. Dispositif de dosage selon l'une des revendications précédentes caractérisé en ce que le barrage photo-électrique est une barrière infra-rouge.
- 25 5. Dispositif de dosage selon l'une des revendication précédentes caractérisé en ce que en ce que deux signaux électrique différents peuvent être créés avec le barrage photo-électrique dont le premier en commande du doseur mécanique pour le remplissage d'un verre et le deuxième en
30 l'interruption prolongée du barrage photo-électrique pour indiquer le changement d'une bouteille.
6. Dispositif de dosage selon l'une des revendications précédentes caractérisé en ce qu'il y a un dispositif pour le
35 traitement et l'enregistrement des signaux électriques créés par le barrage photo-électrique.

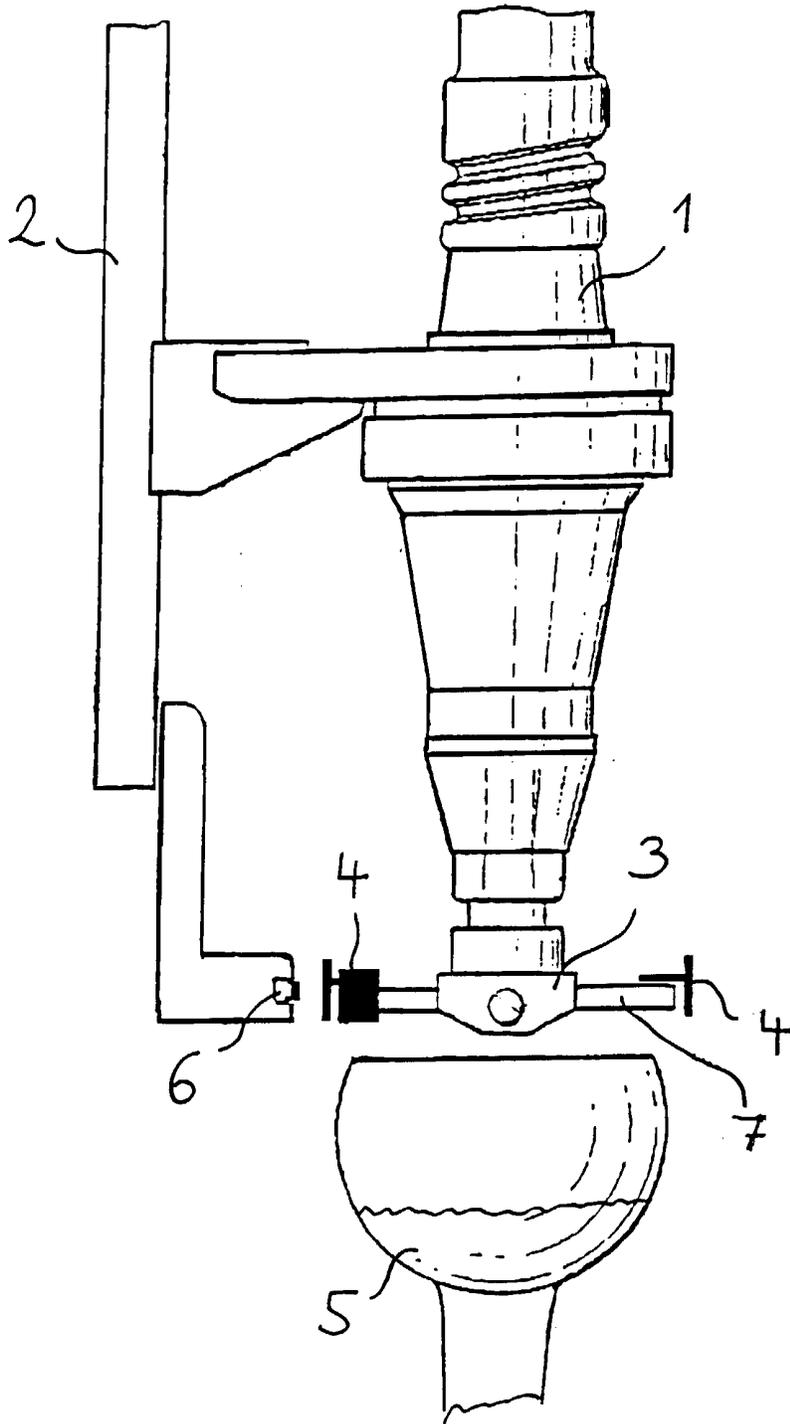


Fig. 1